

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT APPROBATION DE LA CAMPAGNE D'EMPLOI 2021 (COMPLEMENT)**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 23 OCTOBRE 2020,**

Vu le code de l'Education ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

**PRESENTATION DU PROJET**

Le concours ouvert à la campagne 2020 pour un poste PR à l'IUT d'Aubière étant infructueux, il est proposé de le republier à la campagne d'emplois 2021.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**D'adopter le complément à la campagne d'emploi 2021 tel que joint en annexe**

Membres en exercice : 37  
Votes : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2020-10-23-04

TRANSMIS AU RECTEUR : 27/10/2020

PUBLIE LE : 27/10/2020

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**Campagne d'emplois enseignants et enseignants-chercheurs 2021 - Complément**

**CA du 23 octobre et CAC plénier du 3 novembre 2020**

<b>INSTITUT</b>	<b>Composante</b>	<b>Laboratoire</b>	<b>Section CNU ou discipline second degré</b>	<b>Fin occupation du dernier occupant titulaire</b>	<b>Origine de la vacance</b>	<b>Nature emploi publié</b>	<b>Art. de publication</b>	<b>Postes éligibles à labellisation CAP 20-25</b>	<b>Observations</b>
<b>Institut de technologie</b>	<b>IUT 63</b>	LIMOS	26/27	01/09/2019	VACANT RETRAITE	PR	46 1°	OUI	Poste publié à la campagne d'emplois 2020 infructueuse